

2B INVEST PROPERTIES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 500 000 €

Siège social : 297 Avenue de Fabron

06200 Nice

En cours d'immatriculation

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21/07/2026

Le vingt et un juillet deux mille vingt-six à neuf heures.

SAS 2B INVEST GROUP,

Au capital de 1 351 000 euros,

Immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 911 803 542,

Dont le siège social est au 297 Avenue de Fabron 06200 Nice,

Représentée par son Président Mr François BEDROSSIAN.

Associée unique de la société, détenant la totalité des actions composant le capital social, a pris les décisions suivantes conformément aux statuts.

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président.
- Pouvoirs du Président.
- Pouvoirs donnés au Président pour la constitution de la Société

PREMIERE RESOLUTION

A l'issue de la signature des statuts de la Société, le Président, conformément à l'article 11 des statuts de ladite société.

Est nommée en qualité de Président de la Société :

➤ **SAS 2B INVEST GROUP,**

Au capital de 1 351 000 euros,

Immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 911 803 542,

Dont le siège social est au 297 Avenue de Fabron 06200 Nice,

Représentée par son Président Mr François BEDROSSIAN.

Cette nomination n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur François BEDROSSIAN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à cet effet dans les statuts.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le Président, l'assemblée générale déclare lui donner tout pouvoir afin de procéder aux formalités relatives à l'immatriculation de la SAS CR Maître d'ouvrage.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Nice

Le 2/07/2026

SAS 2B INVEST GROUP,

Représentée par M. François BEDROSSIAN

"Bon pour acceptation des fonctions de Président"

Bon pour acceptation des fonctions de Président

